



## Rougeline, ses écoserres sans pesticide

**Le groupe coopératif lance des tomates cerises « zéro résidu », grâce à l'utilisation de serres écologiques ultramodernes**

Elles sont rouges, jaunes, brunes, allongées ou rondes... Les tomates cerises sont devenues incontournables des apéritifs entre amis. La société des paysans de Rougeline est aujourd'hui un des principaux leaders, aux côtés du breton Saveol, de ce marché qui croît de près de 15 % chaque année. Basée à Marmande (Lot-et-Garonne), cette union de cinq coopératives du Grand Sud a réussi en l'espace de dix ans à imposer sa marque dans un secteur qui en était presque totalement dépourvu. « Nous avons fait le choix du goût et de la qualité, en sélectionnant les meilleures variétés, et de cultures en agroécologie. Cela nous a permis de nous distinguer », insiste Bruno Vila, président du groupement qui rassemble 160 exploitations agricoles.

Aujourd'hui, Rougeline lance ses premières tomates cerises « zéro résidu », garanties sans pesticide. Un concept rendu possible grâce à la construction d'écoserres depuis 2010. « Ces serres écologiques high-tech utilisent des énergies renouvelables ou fatales qui valorisent la chaleur perdue de déchets ou issue de biogaz », détaille Gilles Bertrandias, directeur de l'union de coopératives.

Autre particularité, ce système de production fait appel à la protection biologique intégrée, avec des insectes auxiliaires, permettant d'éviter l'utilisation de produits phytosanitaires.

Les dernières générations de ces écoserres sont maintenues sous un air en suppression, pour éviter l'entrée de ravageurs et de contaminants extérieurs. Un choix qui oblige Rougeline à investir régulièrement pour transformer ses anciennes serres ou en construire de nouvelles. « Nous avons financé 50 ha de nouvelles serres en trois ans,

à raison de 1,5 million d'euros investi par hectare », détaille Gilles Bertrandias. Le groupement aujourd'hui 80 ha d'écoserres sur un total de 300.

**Un chiffre d'affaires en hausse**

Seul problème pour le consommateur, ces tomates produites en écoserres n'auront pas droit à la mention « agriculture biologique ». « La culture des tomates en système hors sol ne leur permet pas de revendiquer cette appellation. Nous ouvrons une troisième voie », souligne le président Bruno Vila. Une privation d'un argument commercial qui n'effraie pas les dirigeants de Rougeline. Ils prévoient un chiffre d'affaires en forte hausse en 2017, à 120 millions d'euros, contre 112 millions l'an dernier. **A.C.**



Les tomates cerises : un marché en hausse de 15 % par an. FACENDA